



Le Mardi 17 Février 2015

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Mardi 17 Février 2015 à 18h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux.

«APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 »

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Joël CLOAREC, Secrétaire de Séance.

- 1/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu de la réunion du Mardi 13 Janvier 2015 est approuvé.

- 2/ Compte rendu des différentes commissions extra communales

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales.

- 3/ Situation de travaux

Le terrassement de la structure multisports, près du Centre d'activités, est en cours avec l'entreprise LE VOURC'H.

- 4/ Recrutement d'un CAE au service administratif

Suite à une réorganisation provisoire du service administratif, Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de recruter un C.A.E. pour une période de 12 mois.

Le Maire propose à l'assemblée le recrutement de Madame PENGUILLY Yvette, de Plougourvest à temps complet à compter du lundi 9 Février 2015. Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide d'adopter la proposition du Maire.

- 5/ Renouvellement du véhicule du service technique

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'il est nécessaire de remplacer le fourgon des services techniques communaux. Après consultation, le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à faire l'acquisition d'un fourgon neuf de marque Renault, modèle Master, d'un prix de 17 367 € HT, auprès de Renault Morlaix - Celtadis et de reprendre l'ancien fourgon pour 2 100€. Approbation du Conseil Municipal.

- 6/ Participation de la commune pour 2015 aux frais de fonctionnement de l'Ecole Privé - sous contrat d'association

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal fixent la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'Ecole Notre Dame pour 2015 à 68 250 €.

- **7/ Contributions de la commune pour 2015**

Afin de préparer au mieux le budget de 2015, différentes contributions sont connues à ce jour :

	2015
SDIS du Finistère	28 970 €
SIVU - Centre de Secours de Landivisiau	5 361 €
AMF 29	421 €
AMRF 29	100 €
CCPL: Redevance Ordure Ménagère	1 181 €

- **8/Reconduction des contrats de dératisation et détaupisation pour 2015**

Les membres du Conseil Municipal décident de reconduire les contrats de dératisation et de détaupisation avec la société APA de Plouvorn pour l'année 2015, suivant les mêmes conditions tarifaires que ceux de 2014.

- **9/ Subvention de fonctionnement 2015 au CCAS**

Les membres du Conseil Municipal décident de revaloriser le montant de la participation aux frais de fonctionnement pour le budget du C.C.A.S. et décident de verser 4 500€ pour le budget 2015.

- **10/ Approbation des comptes de gestions 2014**

Monsieur le Maire rappelle que le percepteur de la commune soumet annuellement à l'approbation du Conseil Municipal les comptes de gestion établis par ses soins pour la commune.

Le Conseil, à l'unanimité, déclare que les comptes de gestion de la commune, de l'assainissement et lotissement n'appellent ni observation ni réserve de leur part.

- **11/ Approbation des comptes administratifs 2014**

Commentés par Monsieur le Maire et mis au voix par Monsieur Jean-Yves MEVEL, premier Adjoint au Maire, les comptes 2014 de la Commune, Assainissement et Lotissement sont adoptés à l'unanimité par les membres présents :

✓ **BUDGET COMMUNE :**

- **Section de Fonctionnement** : Le compte administratif de l'exercice 2014 laisse apparaître un montant de dépenses de 553 107 € et un total de recettes de 833 136 € soit un résultat de l'exercice excédentaire de 280 028 €. Ajouté au solde positif de 2013, la section de fonctionnement se voit clôturer par un excédent de **380 028 €**.
- **Section d'Investissement** : Les dépenses de 328 592 € et les recettes de 770767 € laissent apparaître un résultat de l'exercice excédentaire de 442 175 €. Ajouté au solde positif de 2013, la section d'investissement se voit clôturer par un excédent de **835 494 €**.
- Le résultat de clôture des 2 sections Fonctionnement et Investissement laisse apparaître un excédent de **1 215 523€**.

✓ **BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT**

La section de fonctionnement fait apparaître un excédent de 5 426 €. Ajouté au solde positif de l'exercice 2013, le budget assainissement se traduit par un excédent de 16 892 €.

✓ **BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT**

Le budget lotissement de l'Etang se voit clôturé avec en dépense et recette de fonctionnement un montant de 0€.



Les excédents des 3 budgets se montent pour 2014 à 1 232 415 €.